

B

Bâti

THÈME
D'INTER
VENTION

REHABILITATION D'UN BATIMENT EN MAITRISE D'ŒUVRE. TECHNIQUES TRADITIONNELLES

Rappel de la loi sur l'eau : Dans les zones relevant de l'assainissement non collectif, la collectivité doit mettre en place un service public de contrôle et facultativement d'entretien des installations autonomes avant le 31 Décembre 2005.

SITE

Mezos.

MAÎTRE D'OUVRAGE

Commune.

OPÉRATEUR

PACT des Landes HD.

COMMANDE

Suivi administratif, technique et financier du projet de réhabilitation d'un bâtiment vacant situé en centre bourg en vue de réaliser 5 logements locatifs.

PROBLÉMATIQUE & ENJEUX

Bâtiments vacants très dégradés, à structure pan de bois et torchis, situés en centre bourg. Réhabilitation lourde, mais permettant de conserver le patrimoine existant en respectant l'architecture locale existante de caractère et de participer à la structuration du bourg.

DÉMARCHE & SAVOIR-FAIRE PACT

Conception de projet :

- Etude de faisabilité technique et financière.
- Avant projet sommaire
- Réalisation de plans
- Descriptif technique
- Appel d'offres.
- Constitution de dossiers de demande de subvention
- Suivi et coordination des travaux sur un immeuble de caractère (techniques traditionnelles d'amélioration de l'habitat) :

Préconisations d'architecture validées par le SDAP (Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine).

- Couverture : les pentes de toit d'origine conservées avec tuiles à emboîtement double onde de couleur brun-rouge. Bâts de faitage et rives scellées au mortier de chaux.
- Charpente : bois défectueux changés avec pièces de bois de même section et de même essence que celles existantes
- Maçonnerie : parties maçonnées dégradées remplacées en maçonnerie de briques bâties entre pans de bois. Ravalement de façades en enduit hydraulique à la chaux colorée.
- Menuiserie : dimensions de bois d'origine conservées. Menuiseries en pin des Landes petit bois, avec vitrerie double vitrage. Fermetures volets à lames sur traverses.
- Peintures : Teintes et couleurs pastel.

Equilibre financier : mobilisation des financements, mesure des retombées financières pour la Collectivité (taxe d'habitation, taxe foncière,...).

RÉSULTATS OBTENUS

Structuration du bourg, résorption de la vacance, sauvegarde du patrimoine local. Mise en place de notre savoir faire.

Objectif : être reconnu dans les techniques de restauration du bâtiment.

1

2

3

4

5

6

7

8

9

1

0



Mouvement Pact Arim
pour l'Amélioration de l'Habitat